



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Tours, votre nouveau lieu de
vie.

BIENVENUE

À

TOURS



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À TOURS /

♦ L'accueil dans votre établissement

À l'Université de Tours

N'hésitez pas à vous présenter à la Direction des Relations Internationales (DRI) si vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives (CPAM, CAF, logement, titre de séjour, etc.). Le secrétariat de votre faculté est également disponible pour vous aider.

Adresse : DRI, Bureau A0250, Bâtiment A, 60 rue du Plat d'Etain, 37000 Tours

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 02 47 36 78 38 ou laura.tran@univ-tours.fr

Si vous êtes étudiants en échange, votre point d'accueil à l'Université de Tours est la Direction des Relations Internationales (DRI).

Adresse : DRI, Bâtiment A0260, bâtiment A, 60 rue du Plat d'Etain, 37000 Tours.

Contact : Frédéric Soreau, 02 47 36 67 17 ou incoming.mobility@univ-tours.fr

Pour en savoir plus, consultez le portail international de l'Université de Tours (site bilingue français/anglais) : <https://www.univ-tours.fr> > international > études & stages à Tours > Étudiants internationaux

L'accueil dans les autres établissements de la ville
Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Étudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

♦ L'accueil des chercheurs internationaux

À l'Université de Tours, la Direction des Relations Internationales a créé un Centre de services Euraxess pour gérer la mobilité des chercheurs internationaux.

Adresse : Centre de services Euraxess, DRI, 60 rue du Plat d'Etain, 37000 Tours.

Contact : 02 47 36 67 43 ou mobilitycentre@univ-tours.fr

Site : <https://www.univ-tours.fr> > international > Accueil des chercheurs

♦ Les parrains

Si vous êtes étudiant international (en échange ou individuel), vous pouvez être accompagné par un parrain ou une marraine à Tours : la DRI de l'Université de Tours a mis au point un système de parrainage pour tous les étudiants internationaux.

Contact : 02 47 36 67 04 ou international@univ-tours.fr

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À TOURS /

À Tours, Il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et les résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

• **L'Université de Tours** donne quelques pistes pour trouver un hébergement et propose une plateforme de logements privés : <https://international.univ-tours.fr> > Préparer votre arrivée > Trouver un logement



• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) Centre-Val de Loire met à votre disposition un guide très complet sur le logement, à télécharger : <https://crijinfo.fr> > Vie pratique > Se loger > Nouveau guide régional

• **L'Association jeunesse et habitat de Tours** accueille les jeunes de 16 à 30 ans pour les accompagner dans leur recherche.
Adresse : 24 rue Bernard Palissy, 37000 Tours.
Contact : 02 47 60 51 55 ou slj@asso-jeunesse-habitat.org
Site : <http://www.asso-jeunesse-habitat.org/> > Se loger

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

- **visitez le site de la nouvelle Auberge de Jeunesse, The People Hostel**, qui propose des chambres à bas prix : <https://www.tph tours.fr/>
- **consultez la liste proposée par l'Université de Tours** qui mentionne les hôtels appliquant des tarifs préférentiels aux étudiants de l'Université à certaines périodes de l'année :

<https://international.univ-tours.fr/> > préparer votre arrivée > trouver un logement

- **utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de tourisme de Tours :**
<http://www.tours-tourisme.fr/>

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS**
(Centre Régional des Œuvres Universitaires)
d'Orléans - Tours.

Adresse : **Clous de Tours**, Bâtiment H,
60 rue du Plat d'étain, 37000 Tours.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
Contact (accueil des étudiants étrangers) :
02 47 60 90 37 ou sve-tours@crous-orleans-tours.fr

Site : <http://www.crous-orleans-tours.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• **Les plateformes de logements privés**

L'Université de Tours est adhérente à la plateforme Studapart qui peut vous permettre de trouver un logement plus facilement :

<https://univ-tours.studapart.com/fr/>

(code vous permettant de vous connecter :

HOUSINGUNIVTOURS)

• D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à Tours.

Consultez par exemple :

- <https://www.adele.org/>

- <https://www.immojeune.com/>

- <https://www.location-etudiant.fr/>

- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment **le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation :**

Consultez par exemple des sites de colocation, gratuits et simples d'utilisation, comme :

- *La carte des colocs* : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

- *Appartager* : <https://www.appartager.com/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France :**
www.campusfrance.org > s'organiser > logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit :
www.visale.fr

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap,

prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

L'Université de Tours a créé une Mission handicap, un service d'accompagnement adapté (logement, transports, études) : <https://www.univ-tours.fr> > L'université > Nos valeurs > Mission Handicap

LES DÉPLACEMENTS À TOURS /



De Paris, pour se rendre à Tours :

- si vous arrivez à **l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle**, prenez le train direct pour Tours depuis la gare TGV, au terminal 2D de l'aéroport.

- si vous arrivez à **l'aéroport de Paris-Orly**, prenez la navette pour vous rendre à la Gare Massy-TGV où vous pouvez prendre le train pour Tours.

- vous pouvez également prendre le train direct au départ de la gare Montparnasse à Paris (1h en TGV) : <https://www.oui.sncf/>
Il existe aussi des bus (trajets plus longs, tarifs moins chers) qui partent de la gare routière de Paris-Bercy (au centre de Paris) ou **directement des aéroports d'Orly ou de Roissy-Charles de Gaulle** :
<https://fr.ouibus.com/> ou www.flixbus.fr



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (tramways, bus) du réseau Fil Bleu le service qui gère les déplacements à Tours Métropole :
<https://www.filbleu.fr/>



Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux Centre-Val de Loire :
<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/horaires/recherche>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **Indigo Weel** le dispositif de vélos en libre-service de la Ville de Tours :
<https://www.tours.fr> > Services & infos pratiques > transports et voirie



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Attention : vous n'êtes pas concerné par le paiement de la CVEC si vous êtes étudiant en échange.

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser
> CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• À la Préfecture d'Indre-et-Loire (Tours), sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous en ligne :

<http://www.indre-et-loire.gouv.fr/booking/create/11332>

Adresse : 19 rue Bernard Palissy, 37000 Tours.

Contact : 02 47 64 37 37 (standard).

Site à consulter : <http://www.indre-et-loire.gouv.fr> > démarches administratives > Etudiants étrangers

• Un personnel détaché de la Préfecture sera présent à partir de septembre sur le site du Plat d'Etain de l'Université de Tours afin de faciliter les démarches des étudiants.

Adresse : 60, rue du Plat d'Etain, Bâtiment H, 37000 Tours.

Contact : 02 47 36 78 38 ou laura.tran@univ-tours.fr

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des 90 agences bancaires qui sont implantées à Tours.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.

Connectez-vous au site

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'Université de Tours qui dispose d'un Service de santé universitaire (SSU).

Adresse : 60 rue du Plat d'Etain,
37 000 Tours.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Contact : 02 47 36 77 00 ou ssu@univ-tours.fr

Site : <https://www.univ-tours.fr/campus/sante/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'**assurance maladie obligatoire et gratuite**.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site **comparatif de mutuelles étudiantes**.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<http://ecolesdete.campusfrance.org>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Plusieurs adresses :

- **Le site RPRO de l'Université de Tours** qui vous permet, si vous êtes inscrit à l'université, de chercher un job ou un emploi : <https://rpro.univ-tours.fr/>

- **Le CRIJ Centre-Val de Loire** qui vous donne des conseils

- pour un job : <http://crijinfo.fr> > emploi, job

- pour un stage : <http://crijinfo.fr> > études, métiers

- **Le site Jobaviz du CROUS** qui vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À TOURS /

PRATIQUER UN SPORT

- **À l'Université de Tours**, le SUAPS, Service Universitaire des Activités Physiques Sportives, propose un **Pack'Sport** pour accéder à l'offre sportive de l'Université et pour bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires : <https://www.univ-tours.fr> > Campus > sport > le Pack'Sport

- **La Ville de Tours** propose également la carte **CitéClub**, un dispositif pour trouver au meilleur tarif le sport qui vous convient : <https://www.tours.fr> > Services & infos pratiques > Sports et nature

PARTICIPER

- Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

- Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

- **À l'Université de Tours**, une soixantaine d'associations étudiantes animent le campus, dont plusieurs associations internationales : <https://www.univ-tours.fr> > campus > vie associative

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Tours propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <https://www.tours.fr/> > Services&infos pratiques > culture et patrimoine

• **À l'Université de Tours, le Service culturel** développe une importante programmation artistique dans la salle de spectacle de l'Université, **la salle Thélème** : <https://www.univ-tours.fr> > Campus > culture > Thélème

Le Service culturel propose également un **Passeport culturel étudiant** (PCE) qui vous permet de bénéficier de tarifs avantageux dans 65 structures partenaires : <https://www.univ-tours.fr> > Campus > culture > passeport culturel

Pour se distraire ou se cultiver à Tours, on trouve :

- 5 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, le Studio, le plus grand complexe Art et Essai indépendant d'Europe (450 films en VO par an).

- 5 grands musées, dont un établissement à caractère scientifique, le Muséum d'histoire naturelle (tarif très réduit pour les étudiants) :

<https://www.tours.fr> > services & infos pratiques > Culture et patrimoine > Musées et lieux d'exposition
- 9 salles de spectacle, dont le Grand Théâtre de Tours, construit au XIX^e siècle.

- une vingtaine de librairies, dont une grande librairie, la Boîte à livres, créée en 1946 (avec un important rayon étranger).

- un réseau municipal de 7 bibliothèques-médiathèques : <http://www.bm-tours.fr/>

À Tours, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le quotidien régional de la région, La Nouvelle République**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours>

Vous pouvez aussi voir **l'agenda du site de l'Office de tourisme** : <http://www.tours-tourisme.fr/> > à voir à faire > agenda

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Tours a été labellisée Ville d'art et d'histoire en 1988.

- Le Vieux-Tours, autour de la place Plumereau, petites rues très animées, bordées de maisons anciennes typiques à colombages.
- La cathédrale Saint-Gatien, un bel exemple d'architecture gothique religieux.
- La place du Grand Marché, ou place du Monstre, en raison de la sculpture monumentale contemporaine qui y est érigée !
- Le musée des Beaux-Arts de Tours, dans l'ancien palais des Archevêques, collections classiques et modernes.
- Le château de Tours, en bordure de la Loire, musée de l'histoire de la ville.
- Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré, du nom du grand peintre contemporain français.
- Le prieuré Saint-Cosme, sur la route des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, à moins d'une heure de marche de Tours, lieu où vécut et repose Pierre de Ronsard, grand poète français du XVI^e siècle.
- Le Jardin botanique, le plus ancien parc de Tours, aménagé comme un jardin d'acclimatation : arboretum, serres, plantes aquatiques, plantes méditerranéennes, parc animalier...
- Les châteaux du Val de Loire, tous très proches : Amboise, Chambord, Cheverny, Chinon, Ussé...
De nombreux circuits que vous pouvez faire à vélo : <https://www.loireavelo.fr/>

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : <http://www.tours-tourisme.fr/> > à voir à faire > les incontournables





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

FÉVRIER

- Japan Tours Festival, pour les passionnés de la pop culture japonaise (et geek) !

MARS

- Viva il cinema, journées du film italien de Tours.
- Festival WET*, festival de théâtre de jeune création programmé par de jeunes créateurs (tarifs réduits).

MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.
- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Festival Aucard de Tours, festival de musique rock.

JUILLET-AOÛT

- Festival Terres du Son, éco-festival de musique.
- Les Méridiennes, voyages musicaux et gastronomiques en centre-ville (tarifs réduits).
- Les Illusions de la Cathédrale, spectacle son et lumière, devant la cathédrale ou le musée des Beaux-arts (entrée libre).

SEPTEMBRE

- **Soirée Back to Fac Festival**, événement festif et musical pour découvrir les associations étudiantes de l'Université de Tours, les partenaires du Passeport Culturel Etudiant et les talents tourangeaux.
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- La Braderie de Tours, 1 000 exposants, 200 000 visiteurs !
- Les 10 et 20 km de Tours, parmi les 10 plus grandes courses sur route en France (10 000 participants) !

OCTOBRE

- **Nuit des étudiants du monde**, visites guidées dans la ville, animations avec les associations étudiantes et soirée festive.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'Université.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

Tours Métropole Val de Loire :

350 000 habitants

Tours :

135 000 habitants

31 000 étudiants

TOURS,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT D'INDRE-
ET-LOIRE,

l'un des 6 départements
de la Région Centre-Val
de Loire

**RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE,**

LA RÉGION LA PLUS
PROCHE DE PARIS ET
LA 12^e RÉGION
D'ACCUEIL
D'ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX EN
FRANCE

Université de Tours :

28 000

étudiants



dont **3 200** étudiants étrangers
de 130 nationalités différentes, 36 Unités
de recherche, 5 écoles doctorales, 704
doctorants dont 43% de doctorants étrangers

**TOURS, CLASSÉE 28^e DANS LE CLASSEMENT DES GRANDES VILLES
ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER**
(palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/centre-val-loire-639>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org